

Conseil syndical du 31 mars 2022

Rapport de présentation du budget primitif 2022

Le projet de budget primitif du syndicat GENERIA a été établi à partir du rapport d'orientations budgétaires présenté lors du Comité syndical du 3 février 2022.

SOMMAIRE DU RAPPORT DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2022
--

I - La reprise anticipée des résultats	3
II - La section de fonctionnement	4
III - La section d'investissement	6
IV – L'équilibre budgétaire	8

I – La reprise des résultats 2021

Le budget primitif 2022 reprend les résultats antérieurs reportés dont le montant s'établit à 15 758 974,58 € au 31 décembre 2021 :

En euros	CA 2021
Dépenses de fonctionnement	2 093 053,25
Recettes de fonctionnement	4 100 677,44
Résultat de fonctionnement de N	2 007 624,19
Résultat reporté	13 833 291,76
Résultat de fonctionnement de l'exercice	15 840 915,95
Excédent / déficit d'investissement de N	- 245 792,71
Excédent / déficit d'investissement de N-1	163 851,34
Affectation en réserves	-
Résultat d'investissement de l'exercice	- 81 941,37
Résultat cumulé	15 758 974,58

L'affectation des résultats de l'exercice 2021 permet de reprendre un excédent de fonctionnement atteignant 15 758 974,58 € en recettes de fonctionnement ainsi qu'un déficit d'investissement reporté de - 81 941,37 € et 81 941,37 € d'affectation en réserves.

En euros	CA 2021
Résultat de fonctionnement de l'exercice	15 840 915,95
Besoin de financement de la section d'invest	- 81 941,37
--> Résultat d'investissement	- 81 941,37
--> Solde des restes à réaliser	-
Affectation en réserves	81 941,37
Résultat de fonctionnement repri	15 758 974,58
Déficit d'investissement repris	- 81 941,37
TOTAL RESULTAT REPRIS	15 758 974,58

II – La section de fonctionnement

En incluant le résultat reporté, le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 19 213 975 €, pour un volume de dépenses réelles de fonctionnement de 3 360 415 €.

Une fois les amortissements couverts (70 901 €), l'équilibre est assuré par un virement à la section d'investissement pour un montant de 15 782 659 € soit un montant total d'autofinancement budgétaire de 15 853 560 €.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se composent principalement des redevances versées par les concessionnaires et les résultats reportés.

La décomposition des recettes de fonctionnement, leur structure et leur évolution sont les suivantes :

<i>En euros</i>	BP 2021	BP 2022	% évol.	% dans le total
70 - Produit des services et du domaine	615 000	565 000	-8,1%	3%
75 - Produits de gestion courante	3 200 000	2 890 000	-9,7%	15%
76 - Produits financiers			<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>
77 - Produits exceptionnel	994 000	-	<i>non significatif</i>	<i>non significatif</i>
013 - Atténuation de charges	-	-	<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>
Total recettes de fonctionnement	4 809 000	3 455 000	-28,2%	18%
Excédent reporté	13 833 292	15 758 975	13,9%	82%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 642 292	19 213 975	3,1%	100%

Elles comprennent :

- L'excédent antérieur reporté tel qu'il ressort du compte administratif 2021 soit 15 758 975 €.
- Les redevances pour occupation du domaine public rétrocédées aux Collectivités membres du Syndicat soit 565 000 €.
- La mise à disposition des ouvrages et le remboursement de l'annuité d'emprunt pris en charge par le syndicat (547 423 €) soit un produit total de 1 100 000 €.
- La redevance de contrôle et le remboursement des taxes foncières : 1 790 000 €.
- La location de la grande salle de réunion soit 5 000 €.

Au budget primitif 2021 étaient budgétées les pénalités de retard des travaux de verdissement en produits exceptionnels (994 000 €). Ce produit n'est pas reconduit en 2022.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les dépenses d'administration générale et les versements des sommes versées par les concessionnaires aux communes membres.

La décomposition des dépenses de fonctionnement, leur structure et leur évolution sont les suivantes :

En euros	BP 2021	BP 2022	% évol.	% dans le total
011 Charges à caractère général	1 906 100	2 305 300	20,9%	12%
012 Charges de personnel	270 000	331 600	22,8%	2%
65 Charges de gestion courante	640 200	620 000	-3,2%	3%
66 Charges financières	124 400	103 015	-17,2%	1%
67 Charges exceptionnelles	500	500	0,0%	0%
Total dépenses de fonctionnement	2 941 200	3 360 415	14,3%	17%
Virement à la section d'investissement	15 627 620	15 782 659	1,0%	82%
Dotations aux amortissements et provisions	73 472	70 901	-3,5%	0%
Total opérations d'ordre	15 701 092	15 853 560	1,0%	83%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 642 292	19 213 975	3,1%	100%

Les charges à caractère général ont été évaluées au plus près des consommations 2021. Elles comprennent principalement les charges d'électricité, la location des locaux, les fournitures d'entretien, les fournitures de petit équipement et fournitures administratives.

Elles comprennent par ailleurs les charges liées aux différents honoraires et les prestations des bureaux de contrôle pour les concessions de service public. Les redevances de contrôle (cf. ci-dessus) permettent de couvrir cette dépense.

Les dépenses couvrent également les autres impôts et les taxes foncières des centrales payées par GENERIA et remboursées par les concessionnaires (1 500 000 €). L'augmentation du chapitre des charges à caractère général en 2022 est liée à la revalorisation du crédit budgétaire prévu pour les impôts et taxes foncières en raison d'une régularisation de facture non payée en 2021. Ce poste de dépenses fait l'objet d'un remboursement par les concessionnaires.

Les charges de personnel prévisionnelles sont en légère hausse par rapport à 2021 afin d'intégrer les créations de poste et les activités accessoires en année pleine. Ces recrutements sont rendus nécessaires pour permettre la bonne administration du syndicat.

Les autres charges de gestion courante concernent les redevances pour occupation du domaine public calculées selon le chiffre d'affaires des concessionnaires pour leur partie variable, et reversées aux collectivités (en fonction du mètre linéaire de réseau/ville).

Les charges financières concernent le remboursement des intérêts de l'emprunt de 103 015 € pour le terrain Noël Pons à Nanterre qui se terminera en septembre 2027.

Enfin, les charges exceptionnelles pour un montant de 500 € et les amortissements pour un montant de 70 901 €.

III – La section d'investissement

Les recettes d'investissement se composent d'opérations d'ordres et d'affectations en réserves. Elles atteignent 15 935 501 € et permettent de couvrir les dépenses de la section d'investissement.

Les recettes d'investissement

La composition des recettes d'investissement est la suivante :

<i>En euros</i>	BP 2021	BP 2022
10 - Dotations (FCTVA)	-	-
13 - Participations et subventions	-	-
16 - Dette nouvelle	-	-
Total recettes d'investissement	-	-
024 Cessions	-	-
Virement à la section d'investissement	15 627 620	15 782 659
Dotations aux amortissements et provisions	73 472	70 901
Total opérations d'ordre	15 701 092	15 853 560
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 701 092	15 853 560
Restes à réaliser	-	-
Affectation en réserves	-	81 941
Excédent d'investissement reporté	-	-
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT AVEC REPRISE DES RESULTATS	15 701 092	15 935 501

Les dépenses d'investissement

La composition des dépenses d'investissement est la suivante :

<i>En euros</i>	BP 2021	BP 2022
20 - Immobilisations corporelles	135 000	135 000
204 - Subventions d'équipement versées	6 000 000	6 000 000
21 - Immobilisations incorporelles	9 417 951	9 277 535
27 - Autres immobilisations financières	400	2 025
16 - Remboursement du capital de la dette	423 100	439 000
Total dépenses d'investissement	15 976 451	15 853 560
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
Total opérations d'ordre	-	-
Restes à réaliser	-	-
Déficit d'investissement reporté	-	81 941
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15 976 451	15 935 501

Les crédits prévus concernent :

- Le remboursement du capital de l'emprunt pour le terrain Noël Pons (439 000 €),
- La participation de GENERIA pour le financement des travaux liés au verdissement du réseau de chaleur de la Défense, conformément à l'avenant n°10 d'Enertherm/Idex La Défense pour 6 000 000 €.

Les autres dépenses sont inscrites en prévision de l'aménagement des locaux (show-room) et des provisions pour travaux des concessionnaires.

IV – L'équilibre budgétaire

Le montant des amortissements des immobilisations prévues au budget primitif est de 70 901 €.

Par ailleurs, l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement est atteint par un virement à la section d'investissement d'un montant de 15 782 658,58 €.

L'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement et affecté au financement des dépenses d'investissement s'élève donc à 15 853 559,58 €.

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	19 213 974,58 €
Recettes	

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	15 935 500,95 €
Recettes	
